

**620 - Développement Touristique - Propositions
financières - Budget Primitif 2020**

CD/2019/109

Service chef de file :

K - Mission culture et tourisme

K210 - Développement culturel et touristique - Direction

Résumé :

Avec plus de 19 millions de visiteurs en Alsace, dont 10,5 millions dans le Bas-Rhin, et 22 000 emplois liés directement à la présence des touristes, le tourisme s'affirme comme une activité génératrice de croissance et un atout majeur pour le développement local.

La politique touristique du Département du Bas-Rhin s'écrit dans une volonté partagée avec le Département du Haut-Rhin de valorisation de la Destination Alsace, dont la nouvelle stratégie de développement a été redéfinie en 2018.

Par le soutien des acteurs du tourisme et l'apport d'ingénierie, notamment par le biais de l'agence Alsace Destination Tourisme, notre collectivité consolidera son lien de proximité avec les territoires, le tourisme étant créateur de richesses et d'emplois non délocalisables.

Le présent rapport propose au Conseil Départemental de décider de l'inscription, au budget primitif de 2020, des crédits dédiés au développement touristique.

Récapitulatif des montants proposés en dépenses par mode d'action :

D/R	Code Mode	Section	Libellé Mode d'action	Budget Primitif voté 2019	Projet Budget Primitif 2020
D	62010	F	Soutien au développement touristique	456 175,00	529 925,00
D	62010	I	Soutien au développement touristique	0,00	23 607,00
			TOTAL	456 175,00	553 532,00

Dans la suite de la co-fondation de l'agence Alsace Destination Tourisme (ADT), les deux Départements ont consolidé et élargi leur ambition touristique commune à travers la Stratégie d'Innovation et de Développement Touristique (SIDT) 2018-2021. La SIDT traduit cette ambition partagée et constitue un outil de sa mise en œuvre, dans l'ensemble des dimensions de l'économie touristique.

Présent sur l'ingénierie au service des territoires, notamment en lien avec l'ADT, le Département souhaite aussi consolider son lien de proximité avec les territoires, le tourisme étant créateur de richesses et d'emplois non délocalisables.

Enjeux et projets pour 2020

- **Consolider la Destination Alsace et renforcer l'économie touristique des territoires**

Considérée comme l'échelle pertinente par l'ensemble des acteurs institutionnels et socio-économiques, la Destination Alsace se définit par les valeurs-clés qu'elle renvoie : excellence, innovation, humanisme et authenticité.

L'ambition des Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin consiste, d'une part, à préserver l'identité et la notoriété de l'Alsace et, d'autre part, à renforcer les partenariats et les coopérations avec les territoires voisins, tant vers l'Ouest avec le Massif des Vosges, qu'à l'Est à l'échelle de l'espace métropolitain du Rhin supérieur.

L'ADT a pour mission d'accompagner les acteurs des territoires, d'apporter des expertises et conseils aux prestataires de services et de garantir le rayonnement de la destination Alsace, tant au niveau des publics de proximité, que de la clientèle européenne.

Les activités de pleine nature, la mise en tourisme des sites de montagne, la valorisation du patrimoine castral, le tourisme de mémoire, la gastronomie, l'œnotourisme et les savoirs-faire alsaciens constituent aujourd'hui des marqueurs forts de la destination qu'il est proposé de continuer à structurer et à développer.

Pour autant, les capacités d'innovation des Départements doivent permettre d'explorer d'autres champs de développement potentiels : tourisme industriel, tourisme de santé ou encore silver tourisme.

62010- Soutien au développement touristique

- **Le soutien à des associations à vocation touristique :**

Crédits proposés au budget primitif de 2020 : 84 925 €

Pour veiller à l'inscription de la stratégie d'innovation et de développement du tourisme alsacien dans la réalité socio-économique du XXIème siècle, des principes de progrès sont proposés en matière de services numériques, de format de séjours, de modes de transport, de médiation culturelle et de visite, de formation des acteurs et de partenariats public-privé.

Aussi, il est proposé que le Département soutienne des associations à vocation touristique qui contribuent de façon significative, chacune dans son champ d'intervention, à la qualification de l'offre touristique et au développement de la capacité des associations à répondre aux besoins des publics.

Ce soutien concerne des associations telles que le Relais Départemental du Tourisme Rural du Bas-Rhin (RDTR) et Clévacances Alsace qui ont pour mission générale d'assurer le développement et la promotion des hébergements chez l'habitant, Terres d'Est (ex-AJA), agence de tourisme social et solidaire, qui développe des solutions en réponse à des besoins spécifiques (jeunes, familles, personnes en situation de handicap, clubs de sport, classes...), et le Club Vosgien qui contribue à l'aménagement et l'entretien des sentiers ainsi qu'au balisage des itinéraires pédestres.

Le soutien à l'activité touristique passe également par le conseil et l'aide apportés aux visiteurs tels que l'animation du Chalet du Champ du Feu par l'Office du Tourisme de la

Vallée de la Bruche, et le dispositif de secours et d'alerte du Mont Sainte Odile mis en place pendant les jours de grande affluence.

Le travail en réseau constitue aussi un levier d'action pour le rayonnement de l'offre alsacienne. L'adhésion à la Fédération Française des Stations Vertes de Vacances permettrait d'assurer la promotion du tourisme à la campagne et à la montagne (14 stations labellisées dans le Bas-Rhin).

- **La contribution à la mise en œuvre de la Stratégie de développement touristique de la Destination Massif des Vosges (2020/22) :**

Crédits proposés au budget primitif de 2020 : 20 000 €

Aux portes de l'Alsace et au travers de la marque de destination associée du Massif des Vosges, le Département du Bas-Rhin peut aussi compter sur des lieux et objectifs de visite de réputation remarquable.

Le Massif des Vosges est riche de la diversité de ses nombreuses ressources, naturelles, paysagères, culturelles, architecturales, historiques, ou encore gastronomiques. Celles-ci ont permis le développement d'une offre d'activités diversifiées, été comme hiver, allant des sports d'hiver aux activités de pleine nature générant un tourisme vert de qualité ainsi qu'un tourisme de mémoire ou industriel.

La stratégie de développement du tourisme Destination Alsace a ainsi trouvé un socle plus large à travers le contrat de destination touristique du Massif des Vosges, outil au service des territoires de montagne et amplificateur d'une offre touristique cohérente et lisible.

La convention de partenariat concernant la Stratégie de développement touristique de la Destination Massif des Vosges (2020/22) approuvée par la Commission Permanente du Conseil départemental du 2 décembre 2019, couvre la période de 2020 à 2022.

Ce contrat est structuré autour de trois filières porteuses : itinérance, écotourisme et tourisme industriel. L'objectif est de proposer une offre touristique attractive, revisitée, en phase avec les attentes de la clientèle, pour passer durablement d'un tourisme d'excursion à un tourisme de séjour.

Le plan d'action annuel 2020, défini avec les partenaires de la destination Massif des Vosges, permettra au Département de déterminer les actions qu'il souhaite soutenir.

- **L'aide au transport à vocation exclusivement touristique :**

Crédits proposés au budget primitif de 2020 : 355 000 €

Dans le contexte du transfert de la compétence transports interurbains à la Région Grand Est le 1^{er} janvier 2017, le Département a souhaité conserver la maîtrise et le financement des lignes à vocation exclusivement touristique, celles-ci n'étant pas considérées comme des lignes régulières au sens du Code des Transports.

Cette décision a notamment été fondée par la nécessité de garder une cohérence d'ensemble entre les sites touristiques que le Département souhaite promouvoir ou dont il est propriétaire et les infrastructures de transports qui permettent d'y accéder (LR 500 vers le Haut-Koenigsbourg et les navettes des neiges LR 252 – 258 – 511 – 542). Trois autres lignes sont également concernées, la LR 317 vers le Château du Fleckenstein et les deux lignes menant à Europa Park depuis Strasbourg et Sélestat.

Les modalités de financement sont spécifiées dans la « Convention de partenariat opérationnel et de financement en matière de transports scolaires et interurbains : gestion routière, lignes touristiques et tarification sociale », conclue entre le Département et la Région.

- **Vivre le fantastique dans les châteaux rhénans, projet de saison culturelle:**

Crédits proposés au budget primitif de 2020 : 70 000 €

Inscrit dans le cadre du Schéma d'orientation pour la Culture et Patrimoine 2018-2021, le projet d'une saison culturelle départementale vient se conjuguer avec plusieurs autres orientations : vivre le fantastique dans les châteaux, renouveler les expériences de médiations culturelles et animer la filière castrale. Une saison des châteaux labélisée par l'illustrateur John Howe, auteur de l'univers imaginaire et graphique du « Seigneur des anneaux » répond donc à ces différents objectifs. Les crédits prévus à cet effet seront complétés par des cofinancements haut-rhinois et transfrontaliers permettant de solliciter un microprojet Interreg. Ces financements permettront de construire un fil conducteur artistique et communicant fédérateur, permettant à l'instar du festival VOOLP, de créer une itinérance des publics entre 6 châteaux de l'espace rhénan, en France, en Allemagne et en Suisse de mai à octobre 2020. Cette démarche participative et partenariale permettra en outre de valoriser les initiatives d'acteurs et d'opérateurs locaux accompagnant ainsi artistiquement la renaissance institutionnelle de l'Alsace.

- **Le soutien à l'hébergement touristique :**

Crédits d'investissement proposés au budget primitif de 2020 : 23 607 €

Dans le cadre de précédents dispositifs de soutien en faveur de l'hébergement touristique (appel à projet hôtellerie, restauration traditionnelle, camping-caravaning), le Département est amené à solder un certain nombre d'opérations, engagées antérieurement.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2020 de l'axe d'intervention 620 - Développement touristique

Strasbourg, le 27/11/19
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY